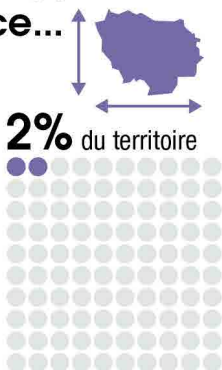


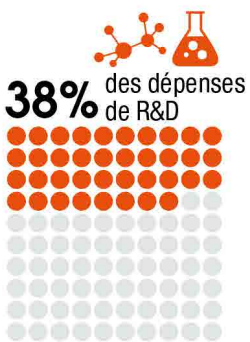
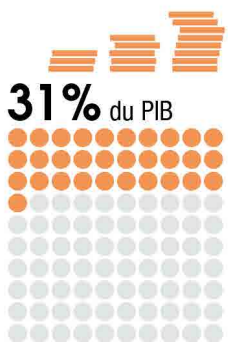
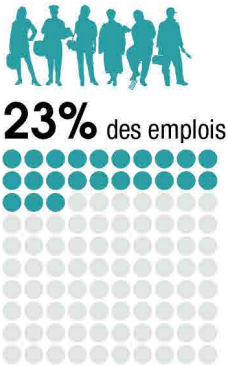
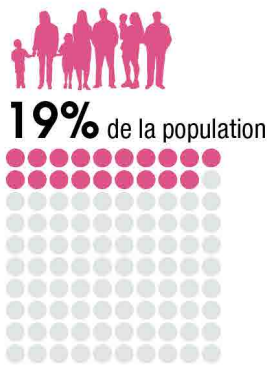


L'ÎLE-DE-FRANCE

La région Île-de-France représente en France...



Densité de population



© L'INSTITUT PARIS REGION - 2025
Sources : Insee; Pôle emploi, Dares ; Douai
MESR ; Aéroports de Paris (dernières données)

Principales données économiques

Population

12,4 millions d'habitants



Exportations

142 milliards d'€

1 027 habitants au km²

PIB

715 milliards d'€



Trafic aérien des aéroports de Paris

103,4 millions de passagers



6,8 millions d'emplois salariés et non-salariés

Effectifs recherche publique et privée



119 490



810 110 étudiants

Taux de chômage



7,0%



1 245 250 Entreprises

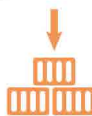
8 420

défaillances d'entreprises

8 170 emplois créés par de nouvelles implantations d'entreprises internationales



288 870 créations d'entreprises dont 59 % de micro-entrepreneurs



Importations

192 milliards d'€

L'Île-de-France

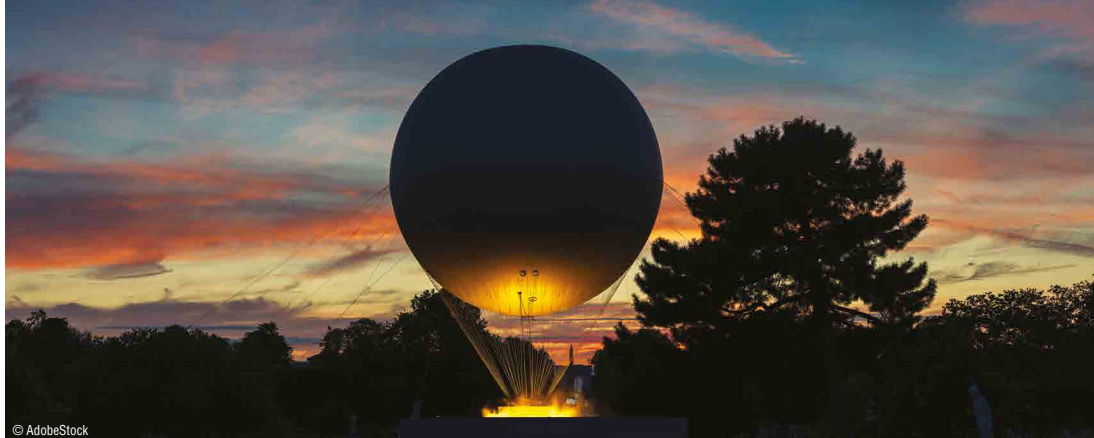
Située au carrefour des échanges européens et mondiaux, l'Île-de-France est la première région économique française et l'une des premières au niveau européen. Composée de 8 départements, 1 266 communes, elle accueille une population de 12,4 millions d'habitants⁽¹⁾ (19 % de la population française métropolitaine), plus jeune que la moyenne nationale.

Des atouts nombreux :

- son PIB représente environ 31 % de la richesse nationale et près de 4,9 % du PIB de l'Union européenne.
- sa forte tradition industrielle se caractérise par un tissu dense de PME/PMI et un large éventail d'activités. Elle rassemble une forte densité d'entreprises technologiques (grands groupes, PME, start-ups), des pôles de compétitivité de réputation internationale et une des plus fortes concentrations scientifiques et technologiques en Europe ;
- premier bassin d'emploi européen, sa main-d'œuvre est hautement qualifiée : 34 % des cadres français. L'Île-de-France rassemble 23 % des universités françaises, 25 % des écoles d'ingénieurs (hors universités) et 22 % des écoles de commerce ;
- le « hub » aérien de Paris est le premier d'Europe continentale : la plupart des grandes métropoles européennes sont accessibles en moins de 2 heures de vol ;
- ses réseaux de communication à haut débit permettent aux entreprises de bénéficier de conditions technologiques très favorables à leur essor ;
- l'Île-de-France est, depuis plusieurs années, la première région touristique mondiale. Paris Île-de-France est l'une des places leaders dans le monde en termes de salons. Elle accueille chaque année, sur les 22 principaux sites d'exposition et de congrès, près de 450 salons, 110 000 entreprises exposantes (dont 30 % d'entreprises étrangères) et plus 9 millions de visiteurs. Ces manifestations, véritables « hub » de commerce international,



© AdobeStock



© AdobeStock

gènèrent annuellement environ 5 milliards d'€ de retombées économiques pour le territoire francilien et près de 23 milliards d'€ de chiffre d'affaires entre exposants et visiteurs.

En 2017, fut inauguré le « Paris Convention Centre », porte de Versailles, composé de 72 000 m² de surface et d'une capacité de 35 000 personnes, soit le plus grand centre de congrès européen ;

- Paris a accueilli pour la troisième fois de son histoire, les Jeux olympiques et paralympiques d'été en 2024.

L'Insee a ainsi estimé que 25,8 millions d'heures de travail ont été directement nécessaires en France pour livrer les ouvrages olympiques (infrastructures sportives, mais aussi la construction du Village des athlètes et du Cluster des médias notamment). Cela représente l'équivalent de 15 500 personnes travaillant à temps plein sur un an. L'impact économique total (tourisme, construction et organisation) s'élève selon le scénario intermédiaire du Centre de droit et d'économie du sport (CDES) à près de 9 milliards d'euros, en termes de croissance il est estimé que le PIB national a augmenté de + 0,1 % sur l'année 2024 et donc les JOP ont eu un impact plus fort sur le PIB régional. De plus, les JOP laissent en héritage des nouveaux logements, transports, équipements sportifs, notamment en Seine-Saint-Denis.

⁽¹⁾ Estimation 2025

Les départements de l'Île-de-France en bref

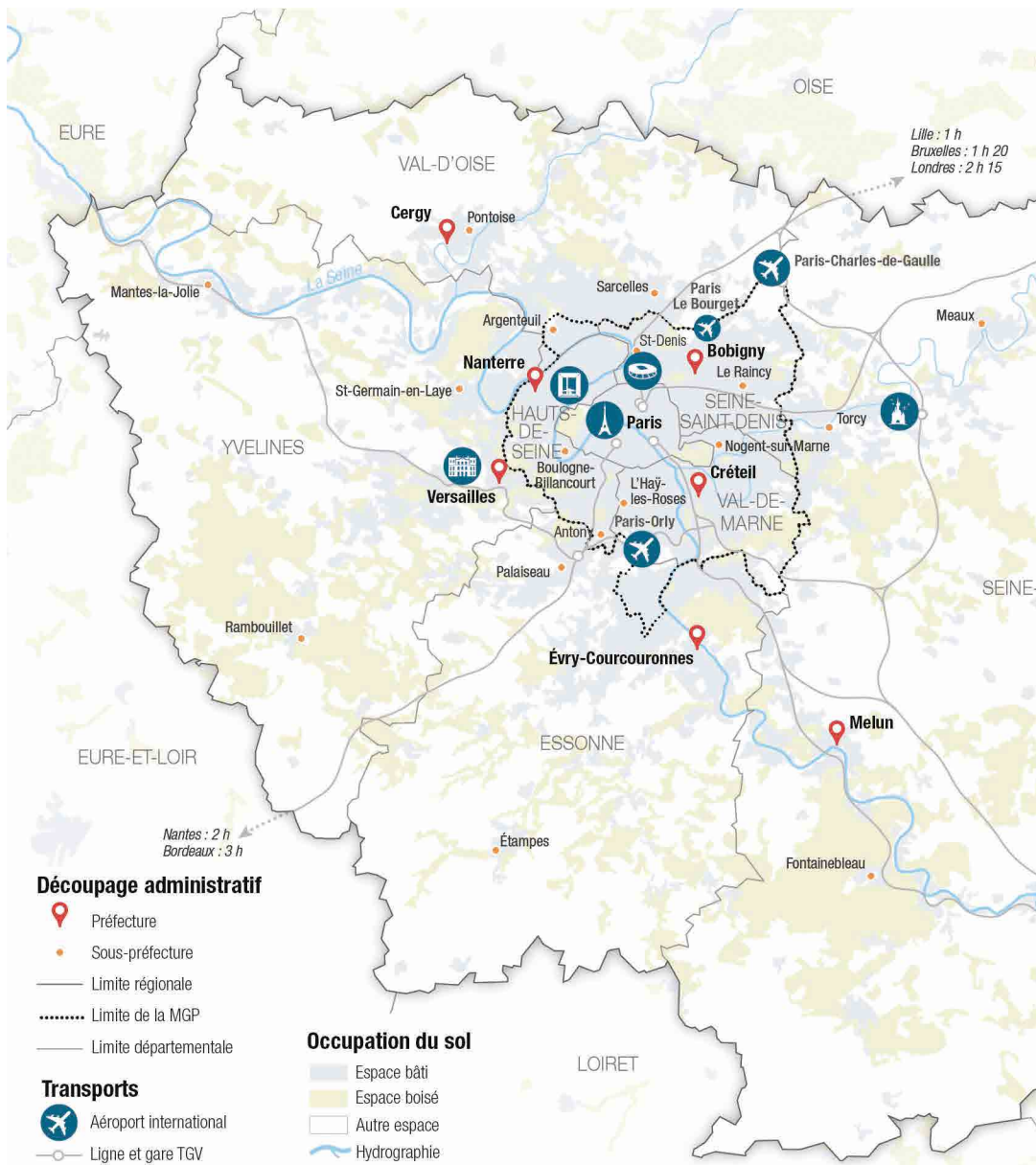
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Superficie (km ²)	105	5 915	2 284	1 804	176	236	245	1 246	12 012
Population * (au 1 ^{er} janvier 2025)	2 048 472	1 479 615	1 489 363	1 343 527	1 663 974	1 711 876	1 426 433	1 287 589	12 450 849
Densité de population (hab/km ²)	19 509	250	652	745	9 454	7 254	5 822	1 033	1 037
Entreprises** (2022)	471 936	98 097	111 099	87 361	165 321	117 116	108 573	85 750	1 245 253
Établissements** (2022)	523 443	109 014	123 652	96 678	184 564	128 972	119 379	94 286	1 379 988
Taux de création d'entreprises (2022)	18,8	24,1	23,0	26,4	21,9	33,1	26,5	27,8	23,2

Sources : INSEE, SIDE (Système d'Information sur la Démographie d'Entreprises) 2022

*estimations de la population

**Champ : établissements non agricoles appartenant à des unités légales marchandes et productives, actifs économiquement dans l'année

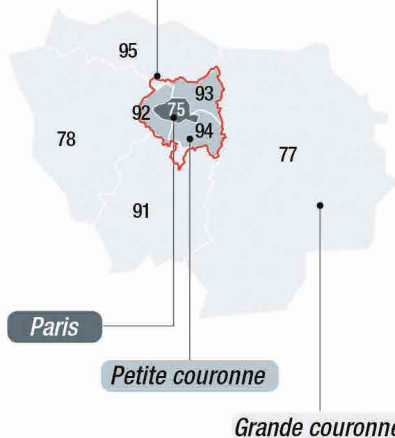
Limites administratives de l'Île-de-France





Métropole du Grand Paris

12 territoires
130 communes
7,1 millions d'habitants



Départements	Nombre de communes	Surface (en km ²)
75 Paris (20 arrondissements)	1	105
92 Hauts-de-Seine	36	176
93 Seine-Saint-Denis	39	236
94 Val-de-Marne	47	245
77 Seine-et-Marne	507	5 915
78 Yvelines	259	2 284
91 Essonne	194	1 804
95 Val-d'Oise	183	1 246
Total Île-de-France	1 266	12 012



BUDGET

Budget du conseil régional d'Île-de-France

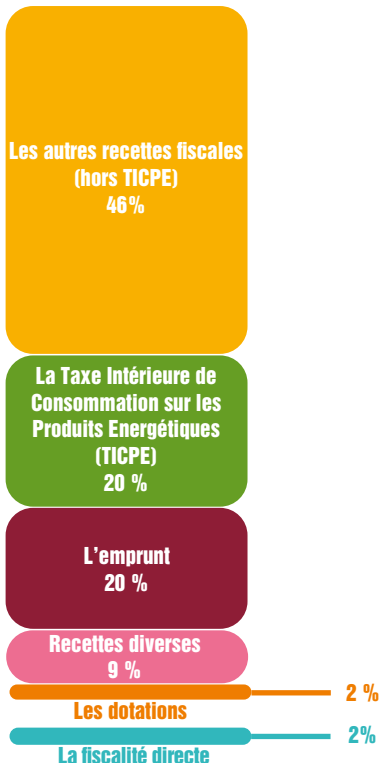
UN BUDGET REGIONAL DE PRÈS DE 5,8 MILLIARDS D'EUROS

D'un montant de plus de 5,8 milliards d'euros, le budget 2025 de la Région Île-de-France s'articule autour de 7 priorités régionales :

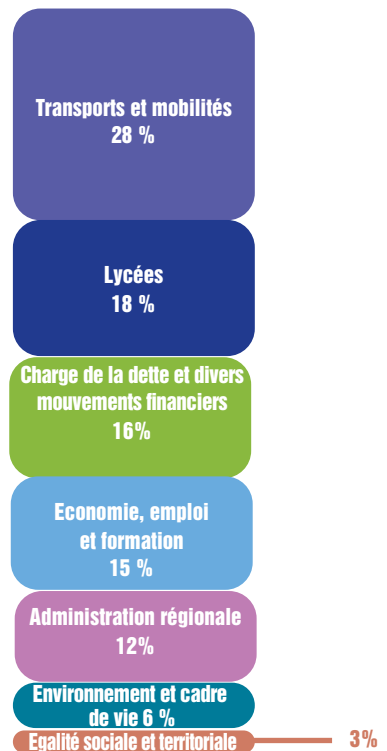
- Révolution de la billettique des transports
- Pour l'égalité des chances dans les lycées
- Maintien des aides en faveur du pouvoir d'achat des familles
- Maintien des aides aux communes et des départements pour leurs services publics
- Sanctuarisation des aides de sécurité et hausse des brigades régionales lycées et transports
- Renforcement de la lutte contre les déserts médicaux
- Poursuite d'une politique de soutien ambitieuse à l'innovation

Source : <https://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/budget-2025-7-priorites-pour-une-ile-de-france-ambitieuse-et-protectrice>

RÉPARTITION DES RECETTES

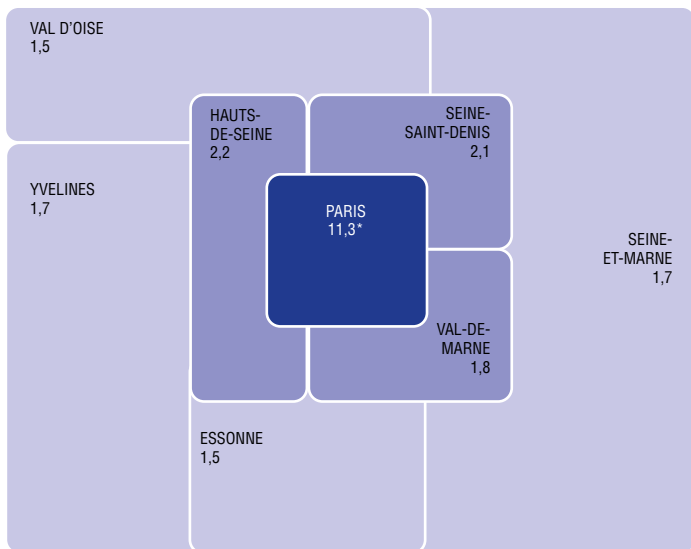


RÉPARTITION DES DÉPENSES



Source : Conseil Régional d'Île-de-France

Budgets 2025 des conseils départementaux d'Île-de-France



Valeurs en milliards d'euros

* Paris étant à la fois un département et une commune, le Conseil de Paris possède les attributions d'un conseil municipal et celles d'un Conseil Départemental

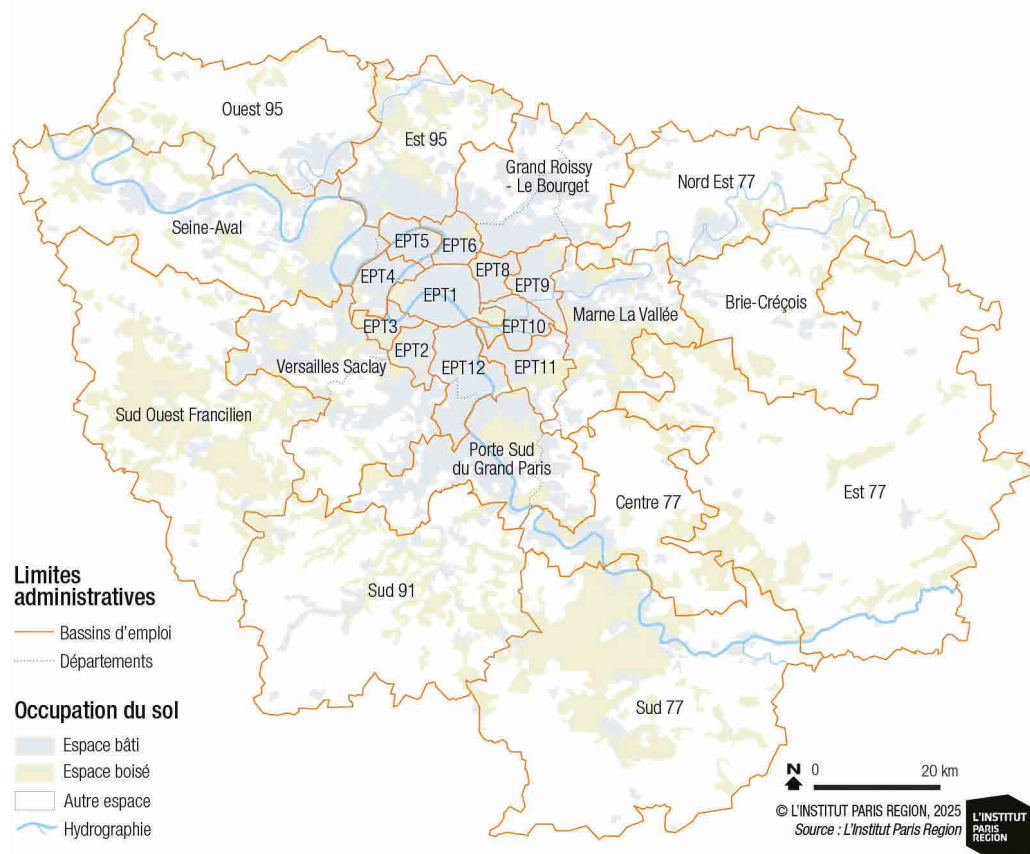
Sources : paris.fr, seine-et-marne.fr, yvelines.fr, essonne.fr, hauts-de-seine.fr, seine-saint-denis.fr, valdemarne.fr, valdoise.fr

Fonds européens accordés dans le cadre des politiques de cohésion (économique, sociale et de développement rural)

Fonds	Objectifs du fonds	Montant du fonds (millions d'euros)	Période
FSE + (Fonds social européen +)	Initiatives en faveur de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle	540	2021-2027
FEDER (Fonds européen de développement régional)	Projets d'innovation, de développement économique et durable et de réduction des disparités régionales	177	2021-2027
FEADER (Fonds européen agricole de développement rural)	Compétitivité des secteurs agricole et forestier, environnement et gestion de l'espace rural, qualité de vie et diversification des activités en zone rurale	40	2023-2027

Source : www.europeidf.fr

Les bassins d'emploi d'Île-de-France - Situation au 1er janvier 2025



Limites administratives

- Bassins d'emploi
- Départements

Occupation du sol

- Espace bâti
- Espace boisé
- Autre espace
- ~ Hydrographie

Noms des EPT

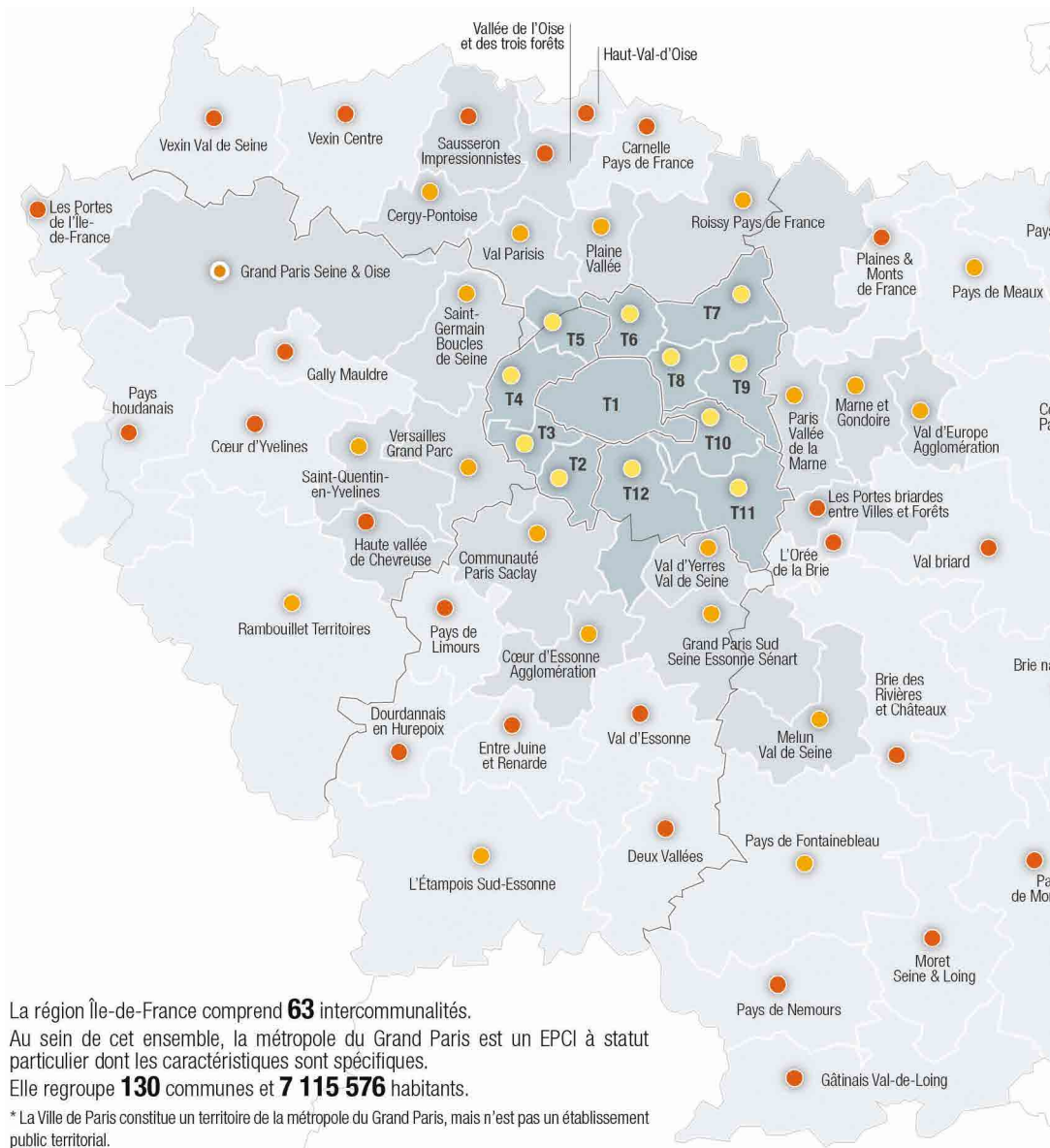
(Établissements Publics Territoriaux)

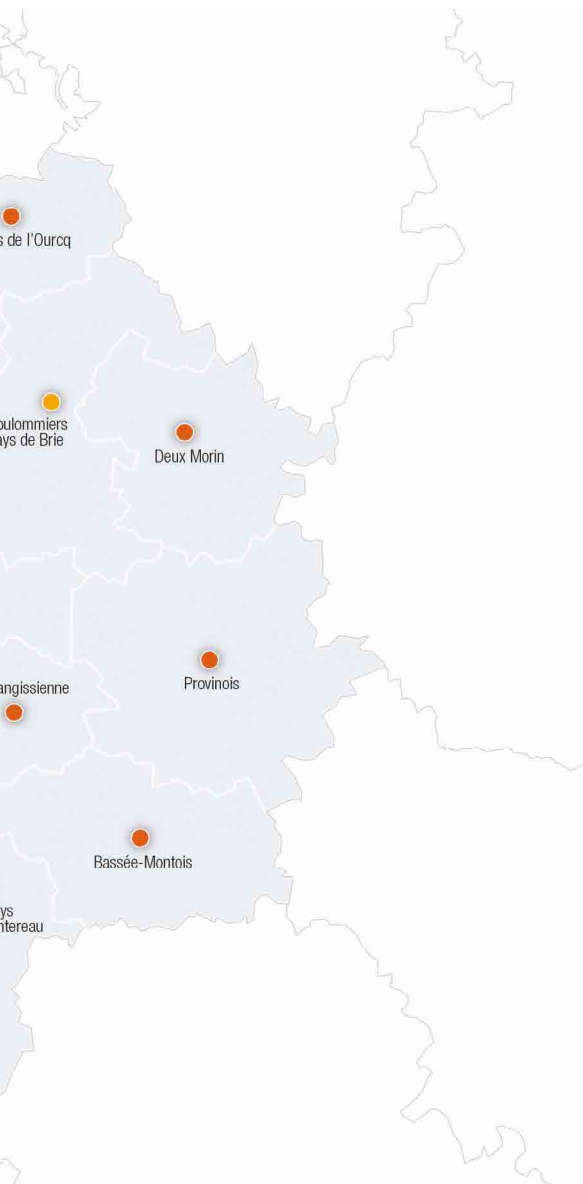
- EPT1 : Paris (75)
- EPT2 : Vallée Sud-Grand Paris (92)
- EPT3 : Grand Paris Seine Ouest (92)
- EPT4 : Paris Ouest La Défense (92)
- EPT5 : Boucle Nord de Seine (92-95)
- EPT6 : Plaine Commune (93)
- EPT8 : Est Ensemble (93)
- EPT9 : Grand Paris Grand Est (93)
- EPT10 : ParisEstMarne&Bois (94)
- EPT11 : Grand Paris Sud Est Avenir (94)
- EPT12 : Grand-Orly Seine Bièvre (91-94)

La Région Île-de-France et l'Etat ont souhaité, dans le cadre de la feuille de route conjointe signée le 14 avril 2016, établir une carte unique et partagée définissant **25 bassins d'emplois** franciliens. Ce nouveau périmètre d'observation et d'intervention vise la création de synergies entre l'ensemble des acteurs publics et privés intervenant sur les questions d'emploi, d'économie et de formation, afin d'identifier des priorités d'actions et de coordonner les interventions au plus près des besoins du territoire.

INTERCOMMUNALITÉS

Les intercommunalités - Situation au 1er janvier 2025





Grande entité territoriale

- Agglomération
- Territoires périurbains et/ou ruraux

Intercommunalité

- 1 Métropole du Grand Paris
- 11 établissements public territorial
- 1 communauté urbaine
- 20 communautés d'agglomération
- 30 communautés de communes

- T1** • Paris *
- T2** • Vallée Sud Grand Paris
- T3** • Grand Paris Seine Ouest
- T4** • Paris Ouest La Défense
- T5** • Boucle Nord de Seine
- T6** • Plaine Commune
- T7** • Paris Terres d'Envol
- T8** • Est ensemble
- T9** • Grand Paris - Grand Est
- T10** • Paris Est Marne et Bois
- T11** • Grand Paris Sud Est Avenir
- T12** • Grand-Orly Seine Bièvre

N 0 10 km

© L'INSTITUT PARIS REGION 2025
Source : L'Institut Paris Region

